

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 104 Economie			
Ancien Code	SOAS1B04	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/L/M/C/L/C/L/M/C/L/C/ EAS1040 + CEAH1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Isabelle TAILDON (taildoni@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie ALBERTUCCIO (albertucciov@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Martin NEVE DE MERVERNIES (nevem@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
- II. Comprendre le modèle économique dominant.
- III. Décoder son impact sur les situations sociales.
- IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B04A	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B04A	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B04X	Economie	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B04A	Economie	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B04A	Economie	40
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B04A	Economie	40
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B04X	Economie	40
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B04A	Economie	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer

la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Ancien Code	11_SOAS1B04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	LEAS1041		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Martin NEVE DE MERVERGNIES (nevem@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'Economie fait partie du programme de formation du Bloc1 et s'adresse à l'ensemble des étudiant·e·s de cette première année d'études. Il s'inscrit dans la filière disciplinaire Economie qui traverse tout le programme de formation, en amont du cours 'Economie sociale' dispensé en Bloc 2 et du cours 'Politiques économiques et sociales' dispensé en Bloc 3.

Inscrire ce cours dans la formation d'assistant·e social·e vise à amener les étudiant·e·s à établir des liens entre les mécanismes économiques dominants, les politiques socio-économiques de l'Etat et les choix de société qui en découlent. Il s'agit également de soutenir une démarche de compréhension critique quant aux rapports de force tant économiques que sociaux existant dans une société.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs visés sont :

- Acquérir une connaissance de base des mécanismes économiques fondamentaux.
- Approcher les mécanismes émergents depuis le début du XXI^e siècle.
- Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques et sociales contemporaines.
- Comprendre et interpréter des graphiques et tableaux de type économique
- Pouvoir résoudre des problèmes d'analyse de marché et d'équilibre économique pour les différents acteurs.
- Etablir des liens entre les paramètres économiques, les politiques de redistribution de l'Etat et les grands enjeux socio-économiques contemporains.
- Développer une vision critique de l'impact des mécanismes économiques dominants dans le champ du travail social et des institutions sociales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Premières propositions de contenus (les contenus précis seront communiqués par l'enseignant au début du cours) :

- Macroéconomie : les grands équilibres (monnaie, PIB, ...), le rôle économique de l'Etat, les grands défis sociaux et économiques actuels (à titre d'exemple : le changement climatique, les quotas CO2, le vieillissement de la population, les effets de la mondialisation, la privatisation de l'eau, ...).
- Microéconomie : identification et analyse des acteurs-clés, des mécanismes de base et des grands enjeux des doctrines économiques prégnantes.

Démarches d'apprentissage

La principale démarche réside dans une participation active aux cours magistraux.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à s'intéresser davantage aux questions d'actualité ayant trait à la matière vue au cours. Le but de cette démarche est de pouvoir appliquer la matière théorique à des questions concrètes.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances de questions-réponses et préparatoires à l'examen
- Disponibilité de l'enseignant

Sources et références

Slides des cours magistraux qui sont publiés sur la plateforme ConnectED du cours.

Le cours s'inspire partiellement du manuel "Principes de l'économie" de Mankiw et Taylor (De Boeck), dont l'achat n'est pas recommandé aux étudiant·e·s.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et Power Point disponible sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première et deuxième périodes d'évaluation : examen écrit à court ouvert

Possibilité d'octroi de points bonus: Les étudiant·e·s qui le désirent peuvent s'inscrire préalablement pour une présentation, par groupes de 2 ou 3, d'un article de presse à l'ensemble de l'auditoire. Le maximum de points bonus disponibles est de 3/20 dont l'obtention dépend de la pertinence du sujet présenté, de la qualité de la présentation orale et de la pertinence des liens faits avec la théorie vue en cours. La note acquise par le groupe sera ajoutée à la note individuelle de chacun suite à l'examen écrit (session de janvier). Si l'étudiant·e a participé au dispositif proposé, et s'il est en situation d'échec, il conservera ses points-bonus pour la session dispensatoire de mai et/ou en seconde session (août).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	15				
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Aucune dispense ne sera accordée sur la réussite d'une partie du cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).